

D.534 - Mariage - physique vs spirituel



Par Joseph Sakala

Il y a tellement à découvrir sur Dieu et Sa création que tous les hommes de science ne pourraient jamais arriver à tout percevoir de leur vivant. Pourtant, ceux qui aiment Dieu ont eu la promesse de l'éternité afin de pouvoir vérifier la complexité de Sa création. Le roi David nous exhorte à rêver en ce sens en nous révélant que : « *Notre Seigneur est grand, et d'une grande puissance ; son intelligence est **infinie*** » (Psaume 147:5). L'apôtre Paul nous exhorte pareillement en disant : « *Mais, comme il est écrit, ce sont des choses que l'œil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues, et qui n'étaient point montées au cœur de l'homme, que Dieu avait préparées pour **ceux qui l'aiment**. Mais Dieu nous les a révélées par son Esprit ; car l'Esprit **sonde** toutes choses, même les profondeurs de Dieu* » (1 Corinthiens 2:9-10).

Quel merveilleux paradoxe que de voir la futilité des hommes à rechercher, sans aucun succès, les choses mêmes que Dieu **offre gratuitement** à ceux qui veulent faire Sa volonté ! « *O profondeur de la richesse, et de la sagesse, et de la*

connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables, et que ses voies sont incompréhensibles ! », déclare Paul, dans Romains 11:33. Pourtant, Paul, dans Éphésiens 3:8, se sentait confortable à dire : « *C'est à moi, le moindre de tous les saints, qu'a été donnée cette grâce d'annoncer, **parmi les Gentils**, les richesses incompréhensibles de Christ.* » Toutefois, nous reconnaissons que : « *Les choses cachées appartiennent à l'Éternel notre Dieu, mais les choses révélées sont pour nous et pour nos enfants **à jamais**, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette loi* » (Deutéronome 29:29).

Une des réalités les plus tristes au sein de notre monde moderne, c'est que plusieurs promoteurs de la pensée moderne furent eux-mêmes élevés dans un milieu chrétien où ils furent exposés dès leur enfance aux vérités des Écritures. Des témoignages innombrables existent où des professeurs athées ont enseigné aux étudiants universitaires à douter et, finalement, à rejeter les croyances que leurs parents leur ont inculquées et qui leur ont sans doute cité ces paroles de Salomon : « *Garde-toi, mon fils, d'écouter les conseils qui pourraient te **détourner** des paroles de la sagesse. Un témoin pervers se moque de la justice, et la bouche des méchants se repaît d'iniquité. Les jugements sont préparés pour les moqueurs, et les coups pour le dos des insensés* » (Proverbes 19:27-29).

Ces universitaires connaissaient les commandements à suivre sans peut-être accepter les raisons de les mettre en pratique. Mais il est également possible que ces foyers « chrétiens » ne mettent pas assez d'emphasis sur la nécessité de se conduire selon les enseignements de Dieu. La responsabilité première des parents fut pourtant d'établir un héritage divin au sein d'une famille divine, en enseignant la **Parole de Dieu** de façon à ce que les enfants chérissent ces vérités, et de conserver ce dépôt en fuyant les discours vains et profanes.

Une manière efficace d'enseigner à nos enfants serait de les ramener constamment aux principes positifs de base, plutôt que de leur citer seulement les côtés négatifs. Notre enseignement devrait toujours trouver son fondement dans la Parole, afin que nos enfants prennent les bonnes décisions lorsqu'ils auront quitté le foyer familial. Les meilleures instructions sont disponibles à perpétuité dans les Saintes Écritures. « *Car l'Éternel donne la sagesse ; de Sa bouche procèdent la connaissance et l'intelligence. Il réserve le salut à ceux qui sont droits, et il est le bouclier de ceux*

qui marchent en intégrité » (Proverbes 2:6-7).

Imaginez quelle richesse nous est disponible dans les Écritures et dont la majorité des humains se privent en voulant agir selon leur **propre pensée**. Considérons le cas du mariage, qui fut **créé** par Dieu, mais dont les hommes se sont appropriés et qu'ils ont manipulé comme bon leur semblait. Paul avait fondé une congrégation dans la ville païenne de Corinthe, et il devait leur enseigner la vérité sur le mariage et la raison pour laquelle Dieu l'avait créé. Du côté spirituel, Dieu avait créé le mariage pour Se former une grande Famille spirituelle qu'Il voulait bénir pour l'éternité.

Alors, dans Genèse 2:20, nous voyons Adam qui donna des noms à toutes les bêtes et aux oiseaux des cieux, et à tous les animaux des champs ; mais, pour **l'homme**, il ne trouva point **d'aide semblable à lui**. *« Et l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, qui s'endormit ; et il prit une de ses côtes, et **resserra la chair à sa place**. Et l'Éternel Dieu **forma une femme** de la côte qu'il avait prise d'Adam, et la fit venir vers Adam. Et Adam dit : **Celle-ci enfin** est os de mes os, et chair de ma chair. Celle-ci sera nommée **femme** (en hébreu Isha), car elle a été **prise de l'homme** (en hébreu Ish). C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils **seront une seule chair** » (vs 21-24).*

Donc, dans les générations suivantes, l'homme devait quitter son père et sa mère pour s'attacher à **sa femme** - pas **ses femmes** - et ils allaient devenir **une seule chair**, manière polie de dire qu'ils allaient avoir des relations sexuelles ensemble. Alors, nous voyons que, dès le début, le mariage était une **belle création** faite par Dieu pour Se former cette grande famille physique qu'Il convertirait ensuite en **famille spirituelle**. Mais l'homme et la femme ont désobéi à Dieu et ont prouvé qu'ils aimaient mieux obéir à Satan qu'à Dieu, et Dieu les a laissé constater par eux-mêmes si la connaissance du bien et du mal leur serait bénéfique.

Nous connaissons la vérité sur ce qui est arrivé à nos premiers parents par la suite. Tout ce que leurs mains ont touché a tourné en confusion. Même leur mariage n'était plus aussi heureux par la suite, car Satan s'est organisé pour le dépouiller de son bonheur. Et il en fut ainsi jusqu'à présent. Cependant, Dieu n'a pas oublié Son Plan de Se former une Famille, mais Dieu devait envoyer un Sauveur - Jésus - pour

convertir seulement ceux que Dieu appellerait, selon Sa volonté. D'ailleurs, Jésus Lui-même a déclaré ceci : « *Personne ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et **je le ressusciterai** au dernier jour. Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque a écouté le Père et a été instruit par Lui, vient à Moi. Ce n'est pas que personne ait vu le Père, si ce n'est **Celui qui vient de Dieu** ; Celui-là **a vu le Père** » (Jean 6:44-46).*

Jésus nous annonce plusieurs vérités dans ce merveilleux verset. D'abord que Jésus provenait du trône même de Son Père, et ensuite, que nulle autre personne n'avait accès au ciel. Car, dans Jean 3:13, Jésus nous annonce que : « *personne n'est monté au ciel, que celui qui est descendu du ciel, savoir, le **Fils de l'homme** qui est dans le ciel* ». Alors, d'où vient cette prédication qu'on pourrait y aller après notre mort ? Ne vient-elle pas de Satan qui a déjà voulu y monter et installer son royaume au-dessus de celui de Dieu ? Quel orgueilleux ! Dans Esaïe 14:12-14, Dieu le questionne : « *Comment es-tu tombé du ciel, astre brillant (Lucifer), fils de l'aurore ? Comment as-tu été **abattu à terre**, toi qui foulais les nations ? Tu disais en ton cœur : Je monterai aux cieux, j'élèverai mon trône par-dessus les étoiles de Dieu ; je siégerai sur la montagne de l'assemblée, aux régions lointaines de l'Aquilon. Je monterai sur les hauteurs des nues, je serai semblable au **Très-Haut**.* »

Satan fut banni du Ciel et **abattu à terre**, et depuis ce temps, **ses ministres** prêchent la possibilité que les hommes puissent y monter. Mais Paul nous confirme que c'est impossible, car, à l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ : « *Que doit manifester en son temps le bienheureux et **seul Souverain, le Roi des rois**, et le Seigneur des seigneurs, **Qui seul possède l'immortalité**, qui habite une lumière inaccessible, et que **nul homme n'a vu, ni ne peut voir** ; à qui soient l'honneur et la puissance éternelle ! Amen* » (1 Timothée 6:15-16). Mais revenons au mariage où, de Corinthe, une ville païenne, les nouveaux convertis avaient questionné Paul, car certains étaient déjà à leur septième ou huitième mariage.

Alors, Paul leur écrit : « *Pour ce qui est des choses dont vous m'avez écrit, il est bon à l'homme de ne point toucher de femme. Toutefois, pour éviter **l'impudicité**, que chacun ait **sa femme**, et que chaque femme ait **son mari**. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit ; et que la femme agisse de même envers son mari. La femme n'est point maîtresse de son propre corps, mais c'est le mari ; de même aussi, le*

*mari n'est point maître de son propre corps, mais c'est la femme. Ne vous **privez point l'un de l'autre**, si ce n'est d'un consentement mutuel, pour un temps, afin de vaquer au jeûne et à la prière ; et ensuite, **retournez ensemble**, de peur que **Satan ne vous tente** par votre incontinence » (1 Corinthiens 7:1-5).*

Certains ministres ont accusé Paul d'être contre le mariage ! Les versets plus hauts prouvent justement le contraire. Paul tente même de rétablir le plaisir dans les relations sexuelles entre mari et femme en leur déclarant que ni le mari ni la femme ne sont maîtres de leurs corps, et de ne pas se priver l'un de l'autre, à moins d'un consentement mutuel, pour **prier** et pour **jeûner**, et revenir ensuite ensemble, de peur que **Satan ne les tente** par leur incontinence. Satan n'aime pas les bons mariages où les époux s'aiment et règlent leurs problèmes avec Dieu, mais il se plaît à les ruiner, si les gens ne font pas attention.

Ce qui amène ces ministres à penser que Paul était contre le mariage, c'est probablement le fait qu'ils ignorent le contexte dans lequel Paul a écrit sa lettre. À cette époque, l'Église vivait de graves persécutions et les chrétiens étaient parfois martyrisés. Les apôtres ont écrit plusieurs fois qu'ils pensaient que le retour de Christ était imminent. Peut-être valait-il mieux ne pas s'engager dans le mariage au milieu des persécutions. Celles-ci ont duré longtemps, mais, au fil des siècles, les choses se sont peu à peu calmées. Donc, Paul n'était pas contre le mariage ; il voulait simplement éviter que l'on vive des misères. N'oublions pas qu'il a déjà écrit : « *L'Esprit dit expressément que dans les derniers temps quelques-uns se détourneront de la foi, s'attachant à **des esprits séducteurs, et à des doctrines de démons** ... Défendant de se marier* » (1 Timothée 4:1 et 3). Donc, l'apôtre Paul n'était certainement pas contre le mariage.

Néanmoins, Paul ne veut pas non plus forcer les gens à se marier. « *Or, je dis ceci par condescendance, et non pas par commandement. Car je voudrais que tous les hommes fussent comme moi ; mais chacun a reçu de Dieu **un don particulier**, l'un d'une manière, l'autre d'une autre* » (vs 6-7). Le mot « condescendance », ici, vient du grec *suġgnōmē* qui signifie « permission, concession ». Cependant, dans 1 Corinthiens 7:8-11 : « *Je dis donc à ceux qui ne sont point mariés, et aux veuves, qu'il leur est avantageux de demeurer comme moi. Mais s'ils manquent de **continence, qu'ils se marient** ; car il vaut mieux se marier que de brûler [d'envie*

ou de désir]. *Quant à ceux qui sont mariés, je leur prescris (non pas moi toutefois, mais le Seigneur) que la **femme ne se sépare pas de son mari** ; (et si elle se sépare, qu'elle demeure sans se remarier, ou qu'elle se **réconcilie avec son mari**) et que **le mari ne quitte point sa femme**. »*

Ces **convertis** recevaient une instruction claire et nette au sujet de leur mariage, tel que Dieu l'avait créé. Les deux membres du couple font partie de l'Église, là où il n'y a pas de divorce. Les deux disposent des outils spirituels nécessaires pour rétablir leur mariage s'il y a des conflits (le **Saint-Esprit**, les enseignements bibliques et pastoraux, etc.). Si le conflit est vraiment trop grave, qu'ils se séparent, mais sans avoir l'idée de se remarier ailleurs, ce qui constituerait un adultère.

Ensuite, Paul s'adresse à une autre catégorie de couples et va expliquer comment régler le problème entre une personne **convertie mariée** avec une personne **non convertie**. Regardez bien ce que Paul dit, dans 1 Corinthiens 7:12-14 : « *Mais je dis **aux autres** (moi et non le Seigneur) : Si quelque frère a une femme **incrédule**, et qui consente à demeurer avec lui, qu'il ne **la quitte point** ; et si quelque femme a un mari **incrédule**, et qui **consente** à demeurer avec elle, qu'elle **ne le quitte point**. Car le mari **incrédule** est **sanctifié** par la femme ; et la femme **incrédule** est **sanctifiée** par le mari ; autrement, **vos enfants seraient impurs**, au lieu qu'ils sont **saints maintenant**. »*

L'instruction que donne Paul ici est un peu différente de celle qu'il a donnée auparavant au couple de convertis. Et pour bien comprendre la pensée de Paul, il est nécessaire de saisir le contexte dans lequel elle a été écrite. Les membres de l'Église primitive recevaient des enseignements de la part des apôtres et des pasteurs concernant les paroles de Christ et, à de nombreuses reprises, on leur disait que, s'ils étaient dans le monde, ils ne faisaient pas partie du monde ; qu'ils ne devaient pas participer au monde ; qu'ils ne devaient pas s'associer aux gens du monde, etc.

Il était donc normal que les nouveaux convertis qui entraient dans l'Église et qui étaient mariés avec une personne qui n'était pas convertie aient eu le réflexe de croire qu'elles étaient obligées de quitter leur conjoint non converti. Cela devait en chagriner plusieurs qui aimaient leur conjoint. La formulation de l'apôtre Paul nous le confirme et cela vient éclairer un passage qui a donné des maux de tête à bien des

théologiens.

Remarquez bien ce que Paul dit : « *Si quelque frère a une femme incrédule, et qui **consente à demeurer avec lui**, qu'il ne la quitte point* » (1 Corinthiens 7:12). Dans la Bible King James anglaise, le mot « consente » est traduit par « *be pleased* » et les deux proviennent du mot grec original *suneudokeō* qui signifie littéralement « penser bien ensemble », « être content ensemble ». Paul recommandait de ne **pas briser un mariage** où les deux conjoints étaient heureux de vivre ensemble. Mais, alors que Paul signifiait : « Vous n'êtes pas obligés de vous séparer », il y a trop de pasteurs d'églises qui préconisent plutôt : « Vous êtes obligés de ne pas vous séparer ». Ce n'est pas la même chose et ça a brisé des vies de convertis qui ont cru devoir demeurer avec un conjoint hostile et violent. Paul n'interdisait pas aux convertis de se séparer d'une personne non convertie et violente qui ne tient pas ses engagements maritiaux, il encourageait plutôt les convertis à demeurer avec une personne heureuse de **rester avec la personne convertie**.

De plus, la personne non convertie, mais non hostile, devient sanctifiée aux yeux de Dieu à cause de la personne convertie. Et même, Paul dit ensuite qu'il y a de bonnes chances que l'exemple de la personne convertie influence la non convertie qui peut venir à Dieu par la suite comme nous allons le voir plus loin. Si seulement les parents peuvent sauver leur mariage à cause des enfants, même dans un couple où l'un n'est pas converti, aux yeux de Dieu, les enfants sont **sanctifiés**. Car Dieu promet une bénédiction dans un cas pareil **sur les enfants**. Mais qu'arrive-t-il si l'incrédule où le non converti veut absolument se séparer ?

Regardons ce que Paul déclare à ceux-là, dans 1 Corinthiens 7:15-17 : « *Que si l'incrédule se sépare, qu'il se sépare ; le **frère et la sœur** ne sont **pas assujettis [liés] dans ce cas** ; mais **Dieu** nous a appelés à la **paix**. Car que sais-tu, femme, si tu ne sauveras point ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu ne sauveras point ta femme ? Au reste que chacun marche selon **que Dieu lui a départi**, et selon que le **Seigneur l'a appelé**. C'est là ce que **j'ordonne** dans toutes les Églises. » Comment une femme convertie, qui est mariée avec un non converti violent, qui la bat régulièrement, peut-elle vivre **en paix selon l'appel de Dieu** ? Le **frère ou la sœur converti(e)** n'est plus assujetti (lié) au **non converti**.*

Paul fut instruit par Jésus après que Jésus soit retourné au Ciel, alors qu'il était en Arabie. Donc, Paul avait sûrement reçu cette instruction, qui s'ajoutait à l'adultère, comme cause de divorce. Mais regardez ce qui arrive à ceux qui sont mariés. « *La femme est **liée** à son mari par la loi tout le temps qu'il est en vie ; mais si son mari meurt, elle **est libre de se remarier** à qui elle veut, seulement que ce soit selon **le Seigneur**.* » (1 Corinthiens 7:39). Un tel remariage sera béni à la condition que le ou la converti(e) se remarie selon le Seigneur, c'est-à-dire, avec une autre personne convertie à Dieu.

Cependant, que dit Jésus au sujet du mariage ? Dans Matthieu 19:3-9 : « *Des pharisiens y vinrent aussi pour le tenter, et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de **répudier sa femme** pour quelque sujet que ce soit ? Et il leur répondit : N'avez-vous pas lu que Celui qui créa, au commencement, fit **un homme et une femme** ; et qu'il dit : A cause de cela l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux seront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce que **Dieu a joint**, que l'homme ne le sépare donc pas. Ils lui dirent : Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de donner une lettre de divorce à la femme et de la répudier ? Il leur dit : C'est à cause de **la dureté de votre cœur** que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; mais **il n'en était pas ainsi** au commencement. Mais je vous dis que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause **d'adultère**, et en épousera une autre, commet un adultère ; et celui qui épousera celle qui a été répudiée, commet aussi un adultère.* »

Jésus S'adressait à des pharisiens **non convertis**. Pourtant, Jésus a insisté sur cette vérité : « *Je suis le chemin, la vérité et la vie ; personne ne vient au Père **que par moi*** » (Jean 14:6). L'apôtre Pierre a abondé dans le même sens quand il a déclaré : « *Et il n'y a de salut en **aucun autre** ; car sous le ciel il n'y a pas un **autre nom**, qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés* » (Actes 4:12).

Alors, d'où vient cette « vérité » disant que Jésus n'est pas **le seul** qui puisse sauver ? Le témoignage de Jésus ne peut être plus simple à comprendre ! Même aux philosophes sceptiques d'Athènes, Paul a déclaré : « *Mais Dieu, ayant laissé passer ces temps **d'ignorance**, annonce maintenant aux hommes, que tous, en tous lieux, se convertissent ; parce qu'il a fixé un jour, où il doit juger le monde avec justice, par l'Homme [Jésus] qu'il a établi, ce dont il a donné à tous une **preuve certaine**, en*

le ressuscitant des morts » (Actes 17:30-31).

Mais qu'en est-il du mariage spirituel entre Jésus et Son Église qui se prépare pour le recevoir lors de Son avènement ? Dans Éphésiens 5:21-27, nous pouvons lire : « *Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de Dieu. Femmes, soyez soumises à vos propres maris, **comme au Seigneur**, parce que le mari est le chef de la femme, comme aussi le Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, dont il est le Sauveur. Or, de même que l'Église est soumise à Christ, que les femmes le soient aussi à leurs propres maris en toutes choses. Maris, aimez vos femmes, comme aussi Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle ; afin de la sanctifier, en la purifiant et en la lavant par l'eau de la parole ; pour la faire paraître devant lui une Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible. »*

Voilà, dans un simple passage, une préparation spirituelle des femmes et des maris pour accueillir Jésus lors de Son avènement. Cette fois, Jésus S'en vient pour la noce avec Son Église, et regardez comment l'Église doit se préparer **spirituellement** pour la purification par l'eau de **Sa Parole**. Jésus S'est livré Lui-même pour Son Église afin de la faire paraître devant lui une **Église glorieuse**, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible. Jésus vit déjà en nous par Son Esprit et, contrairement à certains qui voudraient faire de ce mariage un mariage physique, il n'en est pas question. Ceci est **un mariage spirituel** où Ses Élus seront prêts pour enseigner les rescapés de la Troisième Guerre Mondiale, et leur montrer ce qu'ils n'ont jamais reçu comme instruction dans les différentes églises. Le mariage physique n'est, en quelque sorte, que **l'ombre du mariage spirituel**. À preuve, il disparaîtra aussitôt que l'Église sera présentée à Jésus, lors de la Noce de l'Agneau.

Il existe plusieurs autres vérités au sujet desquelles Dieu nous exhorte de ne pas être ignorants. Comme par exemple, dans 1 Corinthiens 12:1, Paul déclare : « *Pour ce qui est des dons spirituels, je ne veux pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance* ». Au verset 3, Paul ajoute : « *C'est pourquoi je vous déclare qu'aucune personne qui parle **par** l'Esprit de Dieu, ne dit que Jésus est anathème, et que personne ne peut dire que Jésus est le Seigneur, si ce n'est **par** le Saint-Esprit. »* Paul nous dévoile en toute simplicité qu'il est impossible pour quelqu'un de déclarer

Jésus anathème, tout en prétendant être chrétien. Il va jusqu'à nous dire que celui qui dit que Jésus est le Seigneur, ne le fait pas de son propre chef, sans être poussé par le Saint-Esprit.

Paul dit : « *Je connais un homme en Christ, qui, il y a plus de quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel ; (si ce fut dans le corps, je ne sais ; si ce fut hors du corps, je ne sais ; Dieu le sait.) Et je sais que cet homme (si ce fut dans le corps ou si ce fut hors du corps, je ne sais ; Dieu le sait) fut ravi dans le paradis, et y entendit des paroles ineffables, qu'il **n'est pas possible à l'homme d'exprimer**. Je puis me glorifier **d'être** cet homme-là ; mais je ne me glorifierai pas de moi-même, sinon dans mes infirmités » (2 Corinthiens 12:2-5). Dans ce songe, Paul reçut des instructions qui ne lui étaient pas possible d'exprimer au moment de son épître aux Corinthiens.*

Ces paroles prophétiques lui furent données pour **sa** compréhension sous l'inspiration de Jésus. Toutefois, le processus ne s'arrête pas là. « **Toute l'Écriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour former à la justice ; afin que l'homme de Dieu soit **accompli**, et propre à toute **bonne œuvre** » (2 Timothée 3:16-17). Ce passage est le plus formel sur l'inspiration du **contenu de la Bible**. Cette confirmation répudie explicitement tous les faux concepts conçus par les hommes, inventés pour s'esquiver de cette doctrine vitale. Elle répudie la théorie de l'inspiration **humaine** qui prétend que ceux qui ont écrit la Bible reçurent la même qualité d'inspiration que nos bons écrivains de bouquins. Pourtant, le passage biblique indique clairement que « *Toute l'Écriture est **divinement** inspirée* » et non comme provenant d'une source humaine.**

Or : « *Celui qui garde ses commandements, demeure en Dieu, et Dieu en lui ; et nous connaissons qu'il demeure en nous par l'Esprit qu'il nous a donné* » (1 Jean 3:24). C'est ainsi que nous connaissons que nous demeurons en lui et lui en nous, car Jésus vit **en nous** par **Son Esprit**. Combien d'individus connaissez-vous qui se posent vraiment les questions suivantes : « Pourquoi suis-je né ? Quelle est le but de mon existence ? Qu'arrivera-t-il après ma mort ? »

N'ayant pas les réponses à ces questions, bon nombre se tournent vers les écrits des philosophes et des sages du monde. Pourtant, la réponse à toutes ces questions se

trouve dans un livre que très peu de gens consultent. Nous allons toutefois sonder ce livre pour savoir ce que Dieu veut nous donner comme instruction. Dans Marc 10:6, nous lisons : « *Mais au commencement de la création, Dieu ne fit qu'un homme et qu'une femme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme ; et les deux seront **une seule chair** ; ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu **a joint*** » (Marc 10:6-9). Ces paroles de Jésus devraient régler, une fois pour toutes, les interrogations controversées qui existent depuis le temps de la création des humains. D'abord, Jésus dit bien : « *au commencement de la création* ».

Vous avez subséquemment deux témoignages, ici. Celui de Dieu confirmant une **création** par opposition à ceux qui prêchent une **théorie** humaine sur **l'évolution**. La Parole de Dieu réfute la parole des sages de ce monde. Or, les sages tiennent mordicus à **leur** « vérité » tout en rejetant la Parole de Dieu. Saviez-vous que la majorité du monde accepte la vérité **des sages**, et fait passer Dieu pour menteur ? Mais cette même Parole de Dieu nous informe que, lorsque nous sommes en face de deux « **vérités** » contradictoires, pouvons-nous croire un homme ? Paul nous dit : « **Nullement** ! Mais que Dieu soit reconnu **véritable**, et **tout** homme **menteur**, selon qu'il est écrit : Afin que tu sois **trouvé juste** dans tes paroles, et que tu **gagnes** ta cause lorsqu'on te juge » (Romains 3:4).

Ensuite, nous lisons dans Genèse 1:27 : « *Et Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à **l'image de Dieu** ; il les créa mâle et femelle.* » L'homme ne descend pas du singe ! Dieu nous a créés à **Son image**. Quand on rejette Dieu, on devient athée et, par le fait même, on rejette tout ce qui touche à un Dieu **créateur**.

Jésus est notre meilleur témoin pour affirmer qu'Il a créé l'homme et la femme et quelle était **la raison** de leur création. « *Car ainsi dit l'Éternel, qui a formé les cieux, lui, le Dieu qui a formé la terre et qui l'a faite, lui qui l'a fondée ; qui ne la créa pas pour être déserte, mais qui la forma pour **être habitée** : Je suis l'Éternel, et il n'y en a **point d'autre** !* » (Ésaïe 45:18). Ce seul verset est une preuve irréfutable que Jésus notre Sauveur, n'était nul autre que Dieu le Père vivant dans une chair humaine, parmi les hommes, pour nous apporter le salut et l'immortalité. Il nous a ainsi ouvert la porte de Son Royaume, en tant que **Ses enfants pour l'éternité**.

Retournons au temps de Noé. Après le Déluge, regardons l'amour de Dieu manifesté envers les huit personnes qui devaient recommencer la multiplication des humains. Ayant passé l'éponge sur cette époque antérieure : « *Dieu bénit Noé, et ses fils, et leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre* » (Genèse 9:1). C'était le premier commandement de Dieu aux humains dans ce nouveau monde après le Déluge. Mais, en réalité, ce n'était qu'un renouvellement du commandement donné à Adam et Ève lorsque : « *Dieu les bénit ; et Dieu leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et l'assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer et sur les oiseaux des cieux, et sur tout animal qui se meut sur la terre* » (Genèse 1:28). Donc, le premier ordre de Dieu aux humains était de se multiplier et de remplir la terre en la protégeant et en utilisant les poissons, les oiseaux et tous les animaux comme nourriture.

Mais il devait y avoir l'annonce de la future naissance de Jésus, qui fut également donnée à Joseph qui était fiancé à Marie. Cependant, lorsque Joseph a appris que Marie était enceinte, il voulut **secrètement rompre** les fiançailles. « *Mais comme il y pensait, voici, un ange du Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne crains point de prendre Marie pour ta femme ; car ce qui a été conçu en elle est du Saint-Esprit ; et elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de JÉSUS (Sauveur) ; car c'est lui qui sauvera son peuple de leurs péchés. Or, tout cela arriva, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit en ces termes par le prophète : Voici, la **vierge** sera enceinte, et elle enfantera un fils, et on le nommera EMMANUEL, ce qui signifie: DIEU AVEC NOUS* » (Matthieu 1:20-23).

Nous découvrons également que Marie était vierge. Alors, la conception de **Jésus** était une **immaculée conception**, car elle venait du Saint-Esprit. Elle ne procédait pas de la nature charnelle. Jésus n'a pas hérité de l'esprit physique que nous avons tous acquis à notre naissance. Son esprit était entièrement l'Esprit de Dieu. « *Quand Joseph fut réveillé de son sommeil, il fit comme l'ange du Seigneur lui avait commandé, et il prit sa femme [Marie]. Mais il ne la **connut point** jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils **premier-né**, et il lui donna le nom de JÉSUS* » (Matthieu 1:24-25). Donc, Joseph n'a pas eu de relations sexuelles avec Marie jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils premier-né. Même les bergers, qui avaient reçu cette nouvelle extraordinaire, étaient dans l'allégresse.

Si nous fixons notre attention uniquement sur la naissance de Jésus, nous risquons de passer par dessus la véritable raison de Sa naissance. Le processus naturel d'une naissance est une chose commune. Par contre, dans le cas de Marie : « *L'ange lui répondit : Le **Saint-Esprit** viendra sur toi, et la **puissance du Très-Haut** te couvrira de son ombre ; c'est pourquoi aussi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé le **Fils de Dieu*** » (Luc 1:35). Ainsi : « *La Parole [éternelle de Dieu] a été faite chair, et a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité, et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme celle du Fils **unique venu du Père*** » (Jean 1:14). Donc : « *Christ, destiné déjà avant la création du monde, [S'est] manifesté dans les derniers temps à cause de vous* » (1 Pierre 1:20).

Dieu n'a pas voulu venir en toute puissance, mais en prenant un corps d'homme : « *il s'est dépouillé lui-même, ayant pris la forme de serviteur, devenant semblable aux hommes ; et, revêtu de la **figure d'homme**, il s'est abaissé lui-même, en se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix* » (Philippiens 2:7-8). Ah, si seulement les « savants » du monde qui prétendent que l'homme descend du singe, pouvaient lire ceci ! Voilà pourquoi il y a eu tant de réjouissance au ciel quand Dieu est venu sous forme d'un **petit enfant**.

Le souhait de voir la majorité des humains sauvés agit comme un remarquable motivateur chez le converti. C'était le but du ministère de Paul qui dit : « *Car, quoique je sois libre à l'égard de tous, je me suis assujetti à tous, afin d'en gagner un plus grand nombre* » (1 Corinthiens 9:19). Toutefois, le plus grand motivateur de tous est l'amour de Christ. Pas notre amour, encore fréquemment faible à Son égard, mais plutôt Son amour pour nous. C'est la vigueur qui nous pousse à vivre, à aimer et à témoigner pour Lui.

Car Jésus nous a tant aimés que nous ne vivons plus pour nous, mais pour Lui, qui a donné Sa vie pour nous. Si Christ est mort pour tous, c'est que tous étaient morts à cause du péché. Alors, si nous vivons, c'est uniquement grâce à Jésus. « *Car vous avez été achetés à un grand prix ; glorifiez donc Dieu en votre corps et en votre esprit, qui appartiennent à Dieu* » (1 Corinthiens 6:20). Chaque vrai converti devrait alors attester sans crainte : « *Car pour moi Christ est ma vie, et la mort m'est un gain* » (Philippiens 1:21).

L'homme n'a rien créé et l'évolution encore moins, c'est d'ailleurs pourquoi les athées l'appellent toujours « une théorie » plutôt qu'une **vérité**. C'est très significatif que tous ces versets mettent l'emphase sur les activités de Dieu en tant que **Créateur**, qui a fait davantage que de créer. Dans le premier chapitre de la Genèse, les deux activités sont mentionnées, pour arriver à la même conclusion : « *Et Dieu eut achevé au septième jour son œuvre qu'il avait **faite** ; et il se reposa au septième jour de **toute** son œuvre qu'il avait **faite**. Et Dieu bénit le septième jour, et le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il se reposa de toute son œuvre, pour l'accomplissement de laquelle Dieu avait **créé** » (Genèse 2:2-3).*

Ces activités sont presque synonymes puisqu'elles se rapportent aux **activités divines**. Car les trois actes de création sont : la création des éléments physiques du cosmos ; suivie de la vie biologique qui n'existe que sur la terre ; et finalement, la transmission de l'image même de Dieu **dans Sa création humaine**. Ces trois actes sont l'évidence de l'omnipotence de Sa Parole. Dieu est Celui qui a d'abord créé pour ensuite **faire** ce qu'Il désirait avec ce qu'Il a **créé**. Nous lui devons donc notre entière adoration en tant qu'Être omnipotent et omniprésent. Les athées évolutionnistes du monde devront l'apprendre un jour. Car une évolution sans organisation devient rapidement confusion. Et Dieu n'est pas un Dieu de confusion, mais de paix.

Tout croyant a la conviction de la présence du Saint-Esprit en lui. En effet, si cette conviction n'existe pas, il ne peut y avoir une véritable relation avec Dieu. Paul nous le confirme dans Romains 8:9, en disant : « *Pour vous, vous n'êtes point dans la chair, mais dans **l'esprit**, s'il est vrai que l'Esprit de Dieu habite en vous. Or, si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ, celui-là **n'est point à Lui**.* » Donc, si quelqu'un n'a pas **l'Esprit de Christ** en lui, il ne peut même pas se déclarer **chrétien**. Car être chrétien veut dire appartenir à **Christ** ! Alors, qu'est-ce qui constitue le ministère de l'Esprit de Dieu dans nos vies ?

Le but de Dieu dans tout cela était de nous **donner** le salut. Non à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais selon Sa miséricorde, par le bain de la régénération spirituelle, qui nous octroya le renouvellement du Saint-Esprit qu'Il a répandu avec richesse sur nous, par Jésus-Christ notre Sauveur. C'est l'Esprit Lui-même qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes présentement des

enfants de Dieu. Alors, si quelqu'un est **en** Christ, il devient aussi une nouvelle créature. Les vieilles habitudes de notre vie antérieure sont finies et tout ce qui s'ajoute devient nouveau pour nous. Le **Saint-Esprit** procure l'énergie à notre esprit, nous dirigeant vers la vie éternelle dans l'immortalité, car l'Esprit nous guide dans la vérité. Il ne fait pas cela de son propre chef, mais il nous instruit selon le cœur de Dieu, qui lui commande comment nous instruire.

Il y aura toujours des gens qui rejeteront la Parole de Dieu et ne croiront pas à la possibilité d'une résurrection. « *Mais quelqu'un dira : Comment les morts ressuscitent-ils ? Avec quel corps viennent-ils ?* » Paul leur déclare : « *Insensé, ce que tu sèmes ne prend point vie, s'il ne meurt auparavant. Et quant à ce que tu sèmes, tu ne sèmes pas le **même corps qui doit naître**, mais le grain nu, comme il se rencontre, de blé ou de quelque autre semence. Mais Dieu lui donne un corps **comme il veut**, et à chaque semence le corps qui lui est propre* » (1 Corinthiens 15:35-38).

Notre corps actuel est sujet aux maladies et aux infirmités, mais ce ne sera pas le corps avec lequel nous ressusciterons. C'est **Jésus qui va nous ressusciter** et : « *qui transformera le corps de notre humiliation, pour le rendre conforme au corps de **Sa gloire**, selon le pouvoir qu'il a de s'assujettir toutes choses* » (Philippiens 3:21). Dieu essuiera alors toute larme de nos yeux, et la mort ne sera plus. Il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni travail ; car les premières choses seront passées. Nous aurons l'immortalité dans une santé parfaite !

Voilà la connaissance qui nous est gratuitement disponible, si seulement nous prenons le temps d'accepter la vérité divine et de rejeter carrément toutes les « **vérités mensongères** » des intellectuels de ce monde. Quand Christ reviendra, toutes les nations de la terre seront sous Sa charge et seule **la Parole de Dieu** sera prêchée. C'est alors que la grande moisson des humains dont Jésus parlait commencera à se réaliser. Elle débutera dans le Millenium par l'enseignement des nations par les Élus de Dieu et se poursuivra lors de la **deuxième résurrection**, quand tous ceux qui n'ont pas reçu la vérité auront le privilège de connaître le véritable Évangile de Dieu, proclamé par notre Sauveur Jésus (Dieu dans la chair).

Alors, ce qui restera deviendra une grande Famille éternelle dans laquelle les Élus,

ou les prémices de Jésus, seront les enseignants de l'Époux spirituel, pendant l'éternité : « *Et **les nations** qui auront été sauvées, marcheront à Sa lumière, et les **rois de la terre** [les élus] y apporteront leur gloire et leur honneur* » (Apocalypse 21:24). Il ne restera que la Famille Divine pour l'éternité.

Et pour les rebelles qui refusèrent toujours l'offre du salut jusqu'à la toute fin, Apocalypse 20:13-15 nous confirme : « *Et la mer rendit les morts qu'elle contenait ; la mort et l'enfer [le séjour des morts] rendirent aussi les morts qui y étaient, et chacun fut jugé selon **ses œuvres**. [Notez bien que le **Livre de Vie** n'est plus ouvert.] Et la mort et l'enfer furent jetés dans l'étang de feu ; c'est **la seconde mort**. Et quiconque ne fut pas trouvé écrit dans **le livre de vie**, fut jeté dans l'étang de feu.* » J'espère de tout cœur que personne parmi vous ne sera de cette résurrection.

D.223 - DIVORCE et REMARIAGE

Par : Joseph Sakala

Comme pour toute autre situation, quand il est question du mariage, la Parole de Dieu ne **change pas**, peu importe les circonstances. Néanmoins, chaque couple est distinct dans ses épreuves. Et ce, même si la Parole de Dieu ne change pas. Rappelons-nous, malgré cela, qu'il faut toujours citer la Parole de Dieu dans le contexte où elle a été donnée. Lorsque nous citons les Paroles de Jésus, dans les quatre Évangiles, sachons que Jésus S'adressait à des Juifs seulement, vivant en Palestine, et, en plus, **non convertis**. Alors qu'Il enseignait à ces Juifs, Jésus leur a aussi dit : « *Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues [égarées, non converties] de la **Maison d'Israël*** » (Matth.15:24)

Ici, Jésus faisait allusion aux douze tribus qui formaient la Maison d'Israël. C'est à

toute la Maison d'Israël que Jésus est venu annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume à venir. Donc, durant la totalité des trois années et demie de Son Ministère, Jésus ne prêchait **pas** aux païens. Ses apôtres devaient le faire plus tard. Alors, quand Jésus parle de Divorce, d'Adultère, de Mariage et de Remariage, Il parle à des Juifs non convertis, qu'Il voulait voir se convertir. Ce que Jésus leur a dit demeure vrai pour les païens aussi, mais encore plus pour les convertis qui font partie maintenant du Corps de Christ. N'oublions jamais que cette nation que Dieu avait sortie d'Égypte avait été mise à part pour servir d'exemple aux nations païennes à savoir comment Dieu peut bénir ceux qui Lui obéissent. Malheureusement, la Maison d'Israël a lamentablement raté sa portion du contrat l'enjoignant d'obéir à Dieu.

Après Son ministère, Jésus est mis à mort, ressuscite et monte au ciel après quarante jours. Selon Ses instructions, les apôtres se mettent à prêcher exactement tous Ses enseignements et fondent des congrégations dans plusieurs villes. Tout ceci pour dire que chaque Épître du Nouveau Testament est adressée, soit à une congrégation de l'Église, soit à un individu, mais **converti**. Alors, les enseignements de Pierre, Paul, Jacques, Jean et Jude sont donnés à des convertis, dans un contexte complètement différent de celui où Jésus enseignait. Jésus appelait tout le monde à la conversion, tandis que les apôtres devaient instruire, corriger, nourrir et protéger les congrégations converties. Donc, les enseignements donnés aux congrégations et à ceux qui se joignaient à elles sur la voie de la conversion étaient des enseignements destinés exclusivement aux **chrétiens**. Ainsi, tout ce qui est écrit dans ces Épîtres sur l'Adultère, le Divorce, le Mariage, et le Remariage est clair, précis et inaltérable.

Dans l'Empire romain du temps de Jésus, il était extrêmement facile d'obtenir un divorce. Encore plus facile qu'aujourd'hui, semble-t-il. J'ai lu un article d'un historien parlant de l'Empire romain et qui déclarait que certains individus en étaient rendus à leur 20^{ème} mariage, tellement il était facile de répudier sa femme, pour toutes sortes de raisons. Cette mentalité avait déteint sur le peuple juif qui avait, lui aussi, **sa** façon de répudier les épouses. « *Des pharisiens y vinrent aussi pour le tenter, et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque sujet que ce soit ?* » (Matthieu 19:3). Il est intéressant de constater ce que déclarait la tradition orale des pharisiens, plus tard codifié par écrit dans le Talmud. Un des

versets du Talmud prescrit qu'il est permis à un Juif de divorcer sa femme s'il ne la trouve plus belle.

Il ne faut surtout pas oublier que la Tradition, ou Talmud, a toujours eu préséance sur la Parole de Dieu aux yeux des dirigeants Juifs ! Jésus S'est attaqué à ce problème en citant ce que Dieu avait déclaré à Adam et Eve dans le Jardin d'Eden. « *Et il [Jésus] leur répondit : N'avez-vous pas lu que Celui qui créa, au commencement, fit un homme et une femme ; et qu'il dit : À cause de cela l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux seront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce que Dieu a joint, **que l'homme ne le sépare donc pas*** » (Matthieu 19:4-6). Cela pourrait-il suggérer que ce que Dieu **n'a pas joint**, l'homme est libre de le séparer ? Si une personne décide librement et volontairement de demeurer célibataire, c'est son choix et il n'y a aucune séparation possible. Jésus S'adresse exclusivement ici à une situation où les pharisiens voulaient se donner un droit légal de divorcer.

Les pharisiens reviennent à la charge. « *Ils lui dirent : Pourquoi donc Moïse a-t-il **commandé** de donner une lettre de divorce à la femme et de la répudier ?* » (Matthieu 19:7). Aux versets 8 et 9 : « *Il [Jésus] leur dit : C'est à cause de la **dureté** de votre **cœur** que Moïse vous a **permis** [pas commandé] de répudier vos femmes ; mais il n'en était pas ainsi au commencement. Mais je vous dis que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour **cause d'adultère**, et en épousera une autre, commet un adultère ; et celui qui épousera celle qui a été répudiée, commet aussi un adultère* ». C'est à cause de la **dureté** de leur **cœur** et de nombreux adultères parmi le peuple que Moïse a eu la permission d'inclure cette fameuse lettre de divorce. Mais Jésus leur confirme que cette lettre de divorce ne leur donnait pas le droit de se remarier. Car quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour **cause d'adultère**, et en épousera une autre, commet un adultère ; et celui qui épousera celle qui a été répudiée, commet aussi un adultère.

Même Ses disciples avaient de la difficulté à comprendre ces paroles de Jésus. Alors, au verset 10 : « *Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme uni à la femme, il ne convient pas de se marier.* » Selon eux, il valait mieux demeurer célibataire que de se mettre dans une situation éventuelle de divorce. Bon raisonnement. Toutefois, ce n'est pas ce que Jésus voulait dire. « *Mais il leur dit :*

*Tous ne sont **pas capables** de cela, mais ceux-là **seulement** à qui il a été donné. [Il y a des hommes et des femmes destinés à assumer les charges et les responsabilités d'un mariage et qui peuvent élever une famille et vivre facilement ensemble durant toute leur vie. Et la conversion n'a rien à voir là-dedans. Tandis que d'autres ne le peuvent carrément pas, parce que cela ne leur a pas été donné. Ces gens doivent déployer beaucoup plus d'efforts pour sauver leur mariage]. Car il y a des eunuques [célibataires] qui sont nés tels, du ventre de leur mère ; il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes [la castration] ; et il y en a qui se sont faits eunuques [volontairement] eux-mêmes pour le royaume des cieux [demeurer célibataires pour mieux faire l'œuvre de Dieu]. Que celui qui **peut** comprendre ceci, le comprenne » (Matthieu 19:11-12).*

En toute simplicité, Jésus nous explique que, lors de la création d'Adam et Ève, Son œuvre était terminée. « *Et Dieu les bénit ; et Dieu leur dit : Croissez et **multipliez**, et remplissez la terre* » (Genèse 1:28). Avec l'explication de Jésus mentionnés plus haut, il devient évident que « **multipliez** et remplissez la terre » n'était pas une obligation de produire des enfants sous peine de pécher. Elle couvrait au contraire toutes les possibilités d'union entre les hommes et les femmes. Nous avons, par exemple, un mariage où le couple décide d'avoir des enfants. Même si les **églises** ont saisi ce verset pour forcer certains couples à mettre plus d'enfants au monde qu'ils en avaient planifié, ce n'est pas ce que ce verset dit. Dieu ne force personne à avoir dix ou douze enfants quand le couple aimerait se limiter à deux ou trois. Dieu a toujours donné la liberté au couple de décider lui-même. Car qui doit élever ces enfants ?

Supposons qu'un homme et une femme décident de se marier, mais, d'un commun accord, décident aussi de ne pas avoir d'enfants. Pèchent-ils ? Je vous pose la question : « Vaut-il mieux ne pas avoir d'enfants et servir Dieu autrement dans la société ou avoir des enfants qu'on élève sans amour et entretenir l'adversité et la division dans cette famille ? » Est-ce que le Saint-Esprit peut inspirer une chose pareille ? Finalement, prenons le cas d'un homme ou d'une femme qui décident de demeurer célibataire ; ont-ils commis un péché ? Pas du tout ! C'est encore une décision libre et volontaire, parce ces gens se sont faits eunuques (volontairement), eux-mêmes pour le royaume des cieux (demeurer célibataires pour mieux faire l'œuvre de Dieu). Le vrai converti peut le comprendre. Le problème d'adultère chez

les femmes répudiées était devenu un véritable fléau chez les Juifs au sein de cet Empire romain. Car l'homme avait tous les droits, mais la femme prise en adultère était lapidée.

Quand Dieu a sorti la nation d'Israël d'Égypte, elle fut mise complètement à part pour servir **d'exemple** aux nations païennes des alentours à savoir comment Dieu peut bénir ceux qui lui obéissent. Du mont Sinäi, Dieu leur donna DIX commandements pour les orienter dans la bonne direction. Un de ces commandements fut : « *Tu ne commettras point adultère* » (Exode 20:14). Ayant été donné d'une manière plutôt générale, Dieu a ajouté un sens plus précis à ce commandement entre un homme et une femme. Dans Lévitique 20:10, nous lisons : « *Si un homme commet adultère avec la femme d'un autre, s'il commet adultère avec la femme de son prochain, **l'homme et la femme** adultères seront punis de mort.* » Les païens le faisaient ouvertement, mais cette pratique ne devait pas exister dans la nation d'Israël qui avait promis d'obéir à Dieu. Au temps de Jésus, on lapidait la femme seulement et Jésus, durant Son ministère, a profité d'une situation pour amener un autre commandement afin d'éviter la lapidation. Le commandement du pardon.

A la pointe du jour, Jésus était au temple et tout le peuple vint à Lui ; et S'étant assis, Il les enseignait. « *Alors les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère, et l'ayant mise au milieu...* » (Jean 8:3). Sûrement pour piéger Jésus, comme ils l'avaient fait plusieurs fois auparavant. Au verset 4 : « *...ils lui dirent : Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère.* » Verset 5 : « *Or, Moïse nous a ordonné dans la loi, de lapider de **telles** personnes ; toi donc qu'en dis-tu ?* » Ils Lui ont assurément cité Lévitique 20:10. Verset 6 : « *Ils disaient cela pour **l'éprouver**, afin de le pouvoir **accuser**.* » Ces hypocrites écoutaient le Messie qui les instruisait, mais ne cherchaient qu'à Le piéger pour mieux L'accuser. Voici néanmoins la réaction de Jésus : « *Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la terre* ». La Bible ne nous dit pas ce que Jésus avait écrit. Peut-être les noms de ceux qui L'interrogeaient et qui avaient aussi commis l'adultère sans le dévoiler à **leurs** épouses... ?

Continuons...Versets 7 et 8 : « *Et comme ils continuaient à l'interroger, il se releva et leur dit : Que celui de vous qui est sans péché, lui jette le premier la pierre. Et*

s'étant de nouveau baissé, il écrivait sur la terre. » La balle était maintenant dans le camp des accusateurs et Jésus, baissant la tête, a simplement continué à écrire sur la terre, attendant leur réaction. La voici, au verset 9 : *« Quand ils entendirent cela, se sentant **repris** par la **conscience**, ils sortirent l'un après l'autre, commençant depuis les plus **âgés** jusqu'aux **derniers**, et Jésus fut laissé seul avec la femme qui était là au milieu. »* Jésus les avait tous attrapés du même coup ! Versets 10 et 11 : *« Alors Jésus s'étant relevé, et ne voyant **personne** que la femme, lui dit : Femme, où sont tes accusateurs ? Personne ne t'a-t-il condamnée ? Elle dit : Personne, Seigneur. Jésus lui dit : Je ne te **condamne pas** non plus ; va et ne **pèche plus**. »*

Par l'intermédiaire de cet épisode spécial, Jésus nous a donné une instruction extrêmement profonde disant de ne pas accuser notre prochain, car nous avons tous péché et devons continuellement demander pardon pour ceux que nous commettons encore. Dans une telle situation, de quel droit pouvons-nous accuser quelqu'un d'autre et lui lancer la pierre ? Nous devons plutôt pardonner, car nous aussi avons constamment besoin de notre avocat. L'apôtre Jean, s'adressant à des convertis, nous a déclaré ceci : *« Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et **si** quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le Juste. C'est lui qui est la propitiation pour nos péchés ; et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier »* (1 Jean 2:1-2). Les chrétiens qui proclament ouvertement que, dans **leur** église, après leur conversion, il leur est **impossible** de pécher devraient sûrement relire ce verset.

Paul avait fondé une congrégation à Corinthe, formée en majorité de païens, maintenant **convertis**, et qu'il devait instruire dans la vérité sur le Divorce, l'Adultère, le Mariage et le Remariage (1 Corinthiens 7). Ce même problème existait aussi dans l'Église que Paul avait fondée à Rome. Étant eux aussi des anciens païens, à présent convertis, ces Romains croyaient qu'ils avaient encore le droit d'agir comme avant leur conversion, en répudiant leurs femmes pour tout et pour rien, selon la loi romaine. Dans Romains 7:1-2 Paul leur dit : *« Frères, ne savez-vous pas, (car je parle à des personnes qui connaissent la loi,) que la loi n'a de pouvoir sur l'homme que pendant qu'il est en vie ? En effet, la femme qui est mariée, est **liée** par la loi à son mari, tant qu'il est vivant ; mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi du mari. »* Notez bien ce mot **lié**, car c'est une clé dans une autre instruction que Paul nous donnera un peu plus loin.

Mais à Rome, Paul s'attaque directement à leur problème sur le mariage. De ce fait, Paul nous dit qu'une femme mariée est **liée par la LOI**, (s.v.p. soulignez ceci dans votre Bible), à son mari tant qu'il est **vivant**. Mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la **LIAIT** à son mari. Verset 3 : « *Si donc du vivant de son mari, elle devient la femme d'un autre homme, elle sera appelée ADULTÈRE. Mais si le mari meurt, elle est **affranchie** [libérée] de la loi, de sorte qu'elle n'est point adultère, en devenant la femme d'un autre.* » Paul parle à des hommes convertis qui connaissaient la loi, pour leur rappeler que, dans l'Église, on ne divorce PAS, et on ne doit pas exposer sa femme convertie à devenir adultère. Un homme converti n'a pas le droit d'agir ainsi, car c'est dans le monde que les hommes le font. Ces nouveaux chrétiens devaient être instruits sur ce que **Dieu** exigeait présentement d'eux, et non sur ce qu'ils se permettaient de faire avant leur conversion. N'oublions jamais que, dans l'Empire romain, la femme avait très peu de droits. Idem chez les Juifs. Subséquemment, Paul est obligé de corriger les HOMMES.

A Corinthe, le problème était encore pire. Certains convertis voulaient divorcer DANS l'Église, pour se choisir une femme supposément plus convertie. Ou plus belle peut-être ! Dans 1 Corinthiens 7, Paul est encore obligé de corriger plusieurs situations, suite aux lettres qu'il avait reçues de ces anciens païens devenus convertis. Étudions ce chapitre sept au complet. 1 Corinthiens 7 :

Vs 1-2 : « *Pour ce qui est des choses dont vous m'avez écrit, il est bon à l'homme de ne point toucher de femme. [Dans l'Église, vous devez vous retenir]. Toutefois, pour éviter l'impudicité [la fornication], que chacun ait **sa** femme, et que chaque femme ait son mari.* » Paul s'adressait aux veufs et aux célibataires qui lui avaient écrit à savoir si, dans l'Église, on avait le droit de s'engager, comme **avant** leur conversion, dans des relations à court terme, ayant ainsi la permission de gambader d'une aventure à l'autre, lorsque l'attraction physique s'emparait d'eux. Donc, aux veufs et aux célibataires de l'Église, Paul leur dit simplement que, pour éviter l'impudicité (la fornication), que chacun ait **sa** femme, et que chaque femme ait **son** mari. Le mariage était leur seule solution.

À ceux qui étaient déjà mariés, Paul dit ceci, aux versets 3 et 4 : « *Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit ; et que la femme agisse de même envers son mari.* [La bouderie et le fameux mal de tête à répétition n'ont aucune place dans un couple

converti. Le dialogue, oui !] *La femme n'est point maîtresse de son propre corps, mais c'est le mari ; de même aussi, le mari n'est point maître de son propre corps, mais c'est la femme.* » Paul aborde ici l'harmonie du couple qui, même dans ses relations sexuelles, devrait se faire dans l'amour, mais aussi dans le respect entre les époux. Au premier siècle, comme dans tous les âges, lors de tous les conflits entre mari et femme, la première chose qui disparaît, c'est l'intimité entre les deux. Ce n'est pas un procédé récent au sein d'une évolution humaine, car cela date de très loin. Nous n'avons rien inventé dans notre supposée évolution.

Quand Dieu a placé Adam dans le jardin d'Éden, avant même de former Ève, « *l'Éternel Dieu commanda à l'homme, en disant : Tu peux manger **librement de tout arbre** du jardin. Mais, quant à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, **tu n'en mangeras point ; car au jour où tu en mangeras, certainement tu mourras** » (Genèse 2:16-17). Voilà la seule restriction que Dieu lui avait imposée. Ceci ne voulait pas dire qu'il mourrait **le jour même**, car la Bible nous dit bien formellement qu'Adam a vécu 930 ans. (Genèse 5:5). Ce que ce verset nous annonce, c'est que, si Adam avait pris la bonne décision de manger de **l'arbre de vie**, il aurait vécu éternellement. Même après avoir péché, il a quand même vécu 930 ans, mais il devait inévitablement passer par la mort.*

Regardons maintenant la suite de cette belle péripétie. Avant de voir cette beauté Ève, Adam s'ennuyait parce qu'il n'avait personne avec qui dialoguer. « *Et l'Éternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide **semblable** à lui* » (Genèse 2:18). Notez ici que, dans le **plan de Dieu**, la femme était destinée à être **l'égal** de l'homme, semblable à lui. Si elle ne l'est pas aujourd'hui, à QUI la faute ? Genèse 2:22-23. « *Et l'Éternel Dieu **forma** une femme de la côte qu'il avait prise d'Adam, et la fit venir vers Adam. Et Adam dit : Celle-ci enfin est os de mes os, et chair de ma chair. Celle-ci sera nommée femme (en hébreu Isha), car elle a été prise de l'homme (en hébreu Ish).* » Cette locution « celle-ci enfin » ne définit pas convenablement la joie ultime qu'Adam a dû ressentir en la voyant. De nos jours, l'expression « WOW ! » serait plus appropriée.

Poursuivons maintenant la suite de notre histoire. Adam avait sûrement instruit sa femme au sujet de cette seule restriction que Dieu leur avait imposée, car lorsque Satan s'est approché d'Ève, il lui demanda : « *Quoi ! Dieu aurait dit : Vous ne*

*mangerez point de **tout** arbre du jardin ! Et la femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point, et vous n'y **toucherez point**, de peur que vous ne mouriez »* (Genèse 3:1-3). Elle avait si bien compris qu'elle a même rajouté à cette instruction pourtant très simple à suivre, mais qui comportait des conséquences énormes. Soit d'obéir à Dieu ou soit de désobéir à Dieu et obéir au « dieu de ce siècle » (2 Corinthiens 4:4).

Ève a-t-elle consulté son mari sur cette proposition du diable ? Notre réponse est dans la Bible. « *Et la femme vit que le fruit de l'arbre était bon à manger, et qu'il était agréable à la vue, et que l'arbre était désirable pour devenir intelligent ; et elle prit de son fruit et en mangea, et en donna aussi à son mari **auprès** d'elle, et il en mangea »* (Genèse 3:6). Elle aurait pu facilement consulter son mari, car ce dernier était là, non loin, auprès d'elle. Mais non, elle décida librement que le fruit était bon à manger, et qu'il était agréable à la vue, et que l'arbre était **désirable**, en plus, afin de devenir **intelligent**. Elle s'est vraiment mise à le **convoiter** ! Comment put-elle conclure que ce fruit pouvait assurément la rendre intelligente ? C'est Satan lui-même qui lui a implanté l'idée en tête, jusqu'à leur faire croire à tous deux qu'ils seraient comme des dieux.

Donc, Ève décide d'en manger et Adam, auprès d'elle, connaissant très bien les conséquences, en mangea aussi. La Bible est parfois avare de détails, mais nous avons le droit de nous poser des questions. Vous noterez qu'Adam a connu Ève pour la première fois seulement après qu'ils furent chassés du jardin. (Genèse 4:1). Est-ce possible qu'Ève soit la fondatrice du fameux mal de tête, quand l'homme ne veut pas se plier à sa volonté ? Remarquez : quand il y a une dispute dans un couple et que l'homme ne se plie pas aux exigences de sa femme, quelle est la première chose que sa femme lui refuse ? Les relations sexuelles ! Satan a toujours joué sur ça, et nous découvrons que cette situation perdure jusqu'aujourd'hui. Plus ça change, plus c'est pareil ! Revenons toutefois à ce que Paul dit aux Corinthiens.

Paul ne s'occupe pas de savoir comment les **non convertis** agissent, il aborde ce problème des convertis en leur disant comment il devrait se régler dans l'Église. Dans 1 Corinthiens 7:5-6, Paul insiste : « *Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un consentement **mutuel**, pour un temps, afin de vaquer au jeûne et à la*

prière ; et ensuite, retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence. Or, je dis ceci par condescendance, et non pas par commandement. » Donc, de grâce, pas de bouderie, pas de menaces, ni de lançage de vaisselle. Ces astuces doivent se régler par le **dialogue** ! Dans le monde, les hommes exploitent ces occasions pour se donner la permission de forniquer avec d'autres femmes en se justifiant par le fait que leurs épouses les privent d'un droit acquis. Et les femmes font de même. Toutefois, Paul nous offre une solution sans avoir à recourir au péché d'adultère. Il nous parle d'un consentement mutuel, pour un temps, afin de vaquer au jeûne et à la **prière** ; et ensuite, **retournez ensemble**, de peur que Satan ne vous **tente** par votre incontinence. Je ne vois ici aucune permission de vaquer à la fornication ou à l'adultère.

Prenons un peu le temps d'analyser ce que Paul est inspiré de dire aux Éphésiens, qui semblaient eux aussi avoir des problèmes de couples dans leur congrégation. Les femmes se plaignaient que leurs maris les traitaient toujours avec irrespect, comme des esclaves. Alors, qu'est-ce que ça donne de se dire converti à Christ ? Dans Éphésiens 5:28-33, Paul réagit promptement en leur disant : *« C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme **leurs propres corps**. Celui qui aime sa femme, **s'aime lui-même**. Car personne n'a jamais haï sa propre chair, mais il la nourrit et l'entretient, comme le Seigneur **le fait** à l'égard de l'Église ; parce que nous sommes les membres de Son corps, étant de sa chair et de ses os. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme ; et les deux ne seront qu'une seule chair. Ce mystère est grand ; je le dis par rapport à Christ et à l'Église. Ainsi, que chacun de vous aime sa femme **comme lui-même**, et que la **femme respecte son mari**. »*

Cette instruction de Paul nous ramène au plan original où Adam devait aimer sa femme comme lui-même et Ève, sa semblable, garderait aussi sa promesse d'aimer et de respecter son mari. Certains interprètent cette instruction comme voulant dire que, dans un mariage, les deux époux doivent toujours penser pareil. La réussite dans un mariage n'est pas de penser **pareil**. Un mariage est composé de deux personnes, élevées dans deux familles différentes, dans un milieu différent et ayant des principes distincts à chaque famille. Il ne devrait pas être surprenant que ces deux individus, mêmes convertis, unis dans un mariage, maintiennent leur propre identité individuelle de penser et de prendre une décision. Donc, au départ, il est

fort envisageable que leurs deux décisions sur le **même** sujet soient complètement différentes.

Les conflits entre époux surviennent quand un des deux veut imposer sa volonté et sa décision comme étant irrévocable ou indiscutable. Mais si, dans l'amour et le respect de l'autre, le **dialogue** finit par amener les deux à s'entendre sur un plan convenable pour résoudre le conflit, où les pensées des deux seraient respectées, à partir de **ce** moment les deux peuvent penser **ensemble**. Donc, malgré qu'ils soient deux, ils peuvent maintenant agir ensemble, dans la même direction, en équipe, comme une seule chair. Voilà le principe derrière l'instruction de Dieu aux humains quand Il a dit : « *C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront **une seule chair*** » (Genèse 2:24). Notez que l'homme doit littéralement quitter ses parents pour former dorénavant **sa** famille où sa femme, sa semblable, devient une seule chair avec lui. Exactement comme au début, où une des côtes d'Adam est transformée par Dieu, devient une femme et revient former une seule chair avec lui. Ils ne penseront pas nécessairement **pareil**, mais avec le dialogue dans l'amour, ils agiront **ensemble**. La beauté de cette instruction se situe dans sa simplicité. L'homme doit aimer sa femme comme il s'aime lui-même.

Dans un couple de convertis, véritablement branché sur Dieu, et qui décide de suivre les instructions de Paul, tout conflit devrait être réglé à ce stade. Mais nous ne sommes pas parfaits et certains ont encore cette tendance à bouder plus que d'autres. Subséquemment, Paul va encore plus loin pour éviter la fornication. Il leur suggère de se priver du sexe pour un temps, et d'un consentement mutuel, afin de vaquer au jeûne et à la prière ; et ensuite de **retourner ensemble**, de peur que Satan ne les tente par leur incontinence. Essayez de suggérer cela à un non converti ! Paul, semble-t-il, n'avait pas ce problème. Voilà pourquoi il déclare : « *Or, je dis ceci par **condescendance**, et non pas par commandement.* » Et, aux versets 7 à 9, il nous dit : « *Car je voudrais que tous les hommes fussent comme moi ; mais chacun a reçu de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre. Je dis donc à ceux qui ne sont point mariés, et aux veuves, qu'il leur est avantageux de demeurer comme moi. Mais s'ils manquent de continence, qu'ils se marient ; car il vaut **mieux** se marier que de brûler.* »

Paul se concentrait uniquement sur sa mission avec le don qu'il avait reçu, et le fait

de ne pas avoir d'épouse à ce moment-là lui donnait beaucoup plus de liberté pour se déplacer dans ses multiples voyages. Mais il n'imposait cette restriction à personne. Il disait simplement à ceux qui ne sont point mariés et aux veuves qu'il leur était avantageux de demeurer comme lui. Mais s'ils manquaient de continence, capacité d'abstinence ou de privation, alors qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler. Le mot *brûler* a un double avertissement, ici. Au sens physique, brûler de passion pousse à la fornication, donc au péché. Mais au sens spirituel, si un converti persiste dans sa mutinerie après avoir été éclairé par l'Esprit de Dieu, son comportement pourrait éventuellement le diriger même vers le péché impardonnable et le feu de la géhenne, ce que Paul voulait absolument leur éviter.

N'effaçons jamais de notre esprit que Paul s'adresse toujours à des convertis et non au monde de l'extérieur. Paul poursuit son instruction aux gens **mariés** de cette congrégation à Corinthe en leur disant : « *Quant à ceux qui sont mariés, je leur prescris (non pas moi toutefois, mais le **Seigneur**) que la **femme** ne se sépare pas de son mari ; (Et si elle se sépare, qu'elle demeure **sans** se remarier ou qu'elle se **réconcilie** avec son mari) et que le mari ne **quitte point** sa femme* » (1 Corinthiens 7:10-11). Vous ne trouverez nulle part dans la Bible la possibilité d'un divorce entre deux personnes converties leur donnant, par la suite, le droit de se remarier. En tant que convertis nous sommes l'épouse de Christ, car nous formons Son corps dont Il est la tête. Jésus oserait-Il penser un seul instant de divorcer d'une partie de Son corps ? Jamais ! Dieu est même prêt à détruire dans le feu de la géhenne tous les rebelles qui ne feront pas partie de Son corps. Il le fera pour protéger Ses enfants afin qu'il y ait une paix continue dans Sa famille éternelle.

Toutefois, revenons à Paul qui s'attaque maintenant à un problème très particulier au sein de l'Église. La majorité des gens qui se disent chrétiens croient que ce sont **eux** qui ont décidé de venir à Jésus. Pourtant ce même Jésus nous dit que : « **Personne** ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne **l'attire** ; et je le ressusciterai au dernier jour » (Jean 6:44). Avis à ceux qui conçoivent pouvoir se convertir tout seuls. Dieu nous juge au cœur et non aux apparences. Il est donc tout à fait logique que Dieu puisse attirer une personne du couple et non l'autre. Celle qui est attirée et qui accepte l'appel reçoit le Saint-Esprit, tandis que l'autre non. Donc, vous pouvez avoir, chez le même couple, un converti et un non converti. Un conjoint qui est guidé par le Saint-Esprit et l'autre encore sous la puissance

séductrice de Satan. Cela peut facilement créer un problème très particulier dans l'Église de Christ, cette Église qui n'existait pas encore alors que Jésus prêchait, mais qui fut fondée le Jour de la Pentecôte. À ces couples, Paul donne une instruction spécifique parce que, dans l'Église, on est toujours contre le divorce.

Sous l'inspiration divine, Paul déclare ceci, au verset 12 : « *Mais je dis aux autres (moi et non le Seigneur) : Si quelque frère a une femme incroyante [non convertie], et qui consente à demeurer avec lui, qu'il ne la **quitte point**.* » Donc, même si le mari est **converti** alors que sa femme demeure incroyante, si elle est consentante à demeurer avec lui, le converti n'a aucun droit de la quitter. Ceci est une autre preuve que ce mariage, commencé dans le monde, demeure toujours valide aux yeux de Dieu. Paul continue son instruction envers les couples où la femme est appelée dans l'Église et non son mari. Subséquemment, au verset 13, Paul déclare : « *Et si quelque femme a un mari incroyant, et qui consente à demeurer avec elle, qu'elle ne le quitte point.* » Paul est prudent à couvrir les deux situations, ce qui démontre encore une fois l'égalité de l'homme et de la femme aux yeux de Dieu.

Voici maintenant le but de cette exhortation de Paul. Verset 14 : « *Car le **mari** incroyant est **sanctifié** [mis à part par Dieu] par la femme ; et la femme incroyante est sanctifiée par le mari ; autrement, vos enfants seraient impurs, au lieu qu'ils sont **saints** [mis à part aussi] maintenant.* » Même si l'autre personne du couple n'est pas encore convertie, Dieu lui donne un statut spécial de sanctification parce qu'elle consent, sans être convertie, à demeurer avec le converti. Nous arrivons maintenant à une situation très populaire dans le monde, lors du premier siècle, et encore plus aujourd'hui. Si ça ne colle plus dans le mariage, on se sépare et on divorce. Imaginez un instant un couple où une personne seulement est convertie. Il devient évident que son comportement se met à changer et cela ne plaît pas nécessairement à l'autre qui maintient ses anciennes habitudes. Dans l'Église primitive, cette situation était devenue un véritable problème. Le converti ne cherchait pas le divorce, c'était le non converti. Alors, comment protéger le converti fidèle qui n'avait aucun recours sauf demeurer seul(e) suite à l'infidélité du non converti, sans en être coupable ?

Paul est maintenant inspiré de dire ceci aux **convertis**, au verset 15 : « *Que si **l'incroyant** se sépare, qu'il se sépare ; le frère et la sœur ne sont pas **assujettis** dans ce cas ; mais Dieu nous a appelés à la paix.* » Dieu nous a appelé à la PAIX, ce

qui est devenu **impossible** dans cette situation. Alors, Paul nous dit en toute simplicité que le converti ne peut pas être tenu coupable par Dieu d'une situation où il n'est que la victime et non le responsable. Par conséquent, il n'est **plus assujetti ou lié** à son obligation. Vous souvenez-vous du mot *lié* que je vous demandais de souligner dans votre Bible, au début de ce message ? Ce que Paul nous déclare ici, c'est que, dans l'Église, voilà la **seule façon** que le ou la converti(e) peut se **remarier**. Il n'est même pas question de divorce, ici. Paul parle d'une annulation entière de l'union entre ces deux individus, annulation que **Dieu seul** peut effectuer parce qu'Il choisit une personne du couple pour venir à Jésus et c'est l'autre qui abandonne son devoir dans ce contrat qui demeure toujours en vigueur.

Remarquons, cependant, que le converti n'a pas le droit de demander le divorce, car son engagement demeure jusqu'à sa mort. Il faut que le **non** converti se sépare. C'est alors que le converti n'est **plus assujetti ou lié** à son obligation. Voici le **seul** endroit cité dans la Bible où le converti, **délié** de son engagement, n'est **plus assujetti et** aurait le **droit** de se remarier. Alors que la personne non convertie consentait à vivre avec la personne convertie, Paul disait à la convertie de ne pas se séparer, car le non converti était sanctifié par Dieu et même les enfants étaient saints. Mais quand c'est le non converti qui entame les procédures de divorce, tout change dès lors. Paul est donc obligé d'ajouter ce qui suit afin de rassurer le converti qui pourrait se culpabiliser alors qu'il est innocent. Verset 16 : « *Car que sais-tu, femme, si tu ne sauveras point ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu ne sauveras point ta femme ?* » En d'autres mots, ne vous culpabilisez point, car vous n'êtes plus impliqués. Laissez tout cela dans les mains de Dieu, car, présentement, la sanctification du non converti lui a aussi été enlevée. Au verset 17, Paul termine en disant : « *Au reste que chacun marche selon que Dieu lui a départi, et selon que le Seigneur l'a appelé. C'est là ce que j'ordonne dans **toutes les Églises.*** »

Paul prend cette occasion pour expliquer une chose fondamentale et profonde arrivée quand Dieu nous a appelés pour nous donner à Christ. Dans le monde, nous étions tous esclaves de Satan « *le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et Satan, celui qui séduit **tout le monde*** » (Apocalypse 12:9). Mais comment le fait-il ? Paul dit ceci aux Éphésiens convertis : « *Et vous étiez morts dans vos fautes et dans vos péchés, dans lesquels vous avez marché autrefois, selon le train de ce monde, selon le prince de la **puissance de l'air**, de cet esprit qui agit maintenant*

*dans les fils de la rébellion » (Éphésiens 2:1-2). Satan injecte ses pensées dans l'esprit des gens par les ondes parcourant l'air, et les gens les reçoivent sans se poser la question à savoir d'où elles proviennent. Pour nous arracher de cet esclavage, il faut obligatoirement une intervention de Dieu. Dans 1 Corinthiens 7:22, Paul déclare : « Car l'esclave qui a été appelé par le Seigneur, est **l'affranchi** [le libéré] du Seigneur ; de même aussi, l'homme libre qui a été appelé, est [devient] **l'esclave** de Christ. »*

Devenir esclave de Christ n'est pas une corvée, car c'est une soumission volontaire de *l'homme libre qui a été appelé* à Celui que nous aimons et qui a auparavant donné Sa vie pour nous. Aux versets 23 et 24, Paul nous dit : « *Vous avez été achetés à un **grand** prix [la mort de notre Sauveur] ; ne devenez point esclaves des hommes. Frères, que chacun demeure devant Dieu dans l'état où il a été appelé.* » Nous venons à Dieu tel que nous étions dans les griffes de Satan, et c'est LUI qui nous transforme maintenant en toute douceur et patience pour cheminer vers Son Royaume. Après avoir été libéré ainsi, comment un vrai converti pourrait-il même songer à retourner dans le monde pour être de nouveau un esclave des hommes dirigés par Satan qui nous séduisait auparavant ? Jésus nous a dit de vivre dans le monde, mais de ne plus en faire partie.

Mettons-nous maintenant dans le contexte du temps où Paul écrit ce qui suit. Nous sommes dans les années 60. Paul voit déjà le tumulte autour de Jérusalem et se souvient de ce que Jésus avait prédit aux disciples en sortant un jour du temple. Dans Matthieu 24:1-2, nous lisons : « *Comme Jésus sortait du temple et qu'il s'en allait, ses disciples vinrent pour lui faire considérer les bâtiments du temple. Et Jésus leur dit : Ne voyez-vous pas tout cela ? Je vous dis en vérité qu'il ne restera ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.* » Les disciples et Paul aussi croyaient que la destruction du temple serait le déclencheur de la fin du monde. Donc, dans 1 Corinthiens 7:25-27, il dit : « *Pour ce qui est des vierges, je n'ai point de commandement du Seigneur ; mais je vous donne un conseil, comme ayant eu part à la miséricorde du Seigneur, pour lui être fidèle. J'estime donc qu'il est bon, à cause des **afflictions** présentes, qu'il est bon à l'homme de demeurer comme il est. Es-tu **lié** à une femme ? ne cherche point à t'en séparer. N'es-tu **pas lié** à une femme ? ne cherche pas de femme.* » Notez que le mariage est perpétuellement respecté.

Paul constatait les continuels temps périlleux, les persécutions des chrétiens, et anticipait l'approche de l'armée romaine qui en avait assez des rébellions fréquentes des Juifs à Jérusalem. C'est dans ce contexte qu'il dit à l'Église, aux versets 28 à 31 : « *Que si tu te maries, tu ne pêches pas ; et si la vierge se marie, elle ne pêche pas non plus ; mais ces personnes auront des afflictions dans la chair ; et je voudrais vous les épargner. Or je dis ceci, frères : le temps est **court** désormais ; que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient point ; ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient pas ; ceux qui sont dans la joie, comme s'ils n'étaient point dans la joie ; ceux qui achètent, comme s'ils ne possédaient rien ; et ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient point ; car la figure de ce monde passe.* » Paul leur explique les afflictions que toutes les guerres produisent et contre lesquelles il veut les mettre en garde.

C'est d'ailleurs ce qu'il leur confirme dans les versets 32 à 35 : « *Or, je voudrais que vous fussiez **sans inquiétude**. Celui qui n'est pas marié, s'occupe des choses du Seigneur, pour plaire au Seigneur. Mais celui qui est marié, s'occupe des choses du monde [gagner son salaire], pour plaire à sa femme. Il y a cette différence entre la femme mariée et la vierge, que celle qui n'est pas mariée, s'occupe des choses du Seigneur, pour être sainte de corps et d'esprit [s'abstenir des hommes] ; mais celle qui est mariée, s'occupe des choses du monde [s'occuper de sa maison et ses enfants], pour plaire à son mari. Or, je dis ceci pour votre bien, et non pour vous tendre un piège, mais en vue de ce qui est honnête et de ce qui unit dans le Seigneur sans distraction.* » Toutes ces instructions sont destinées à garder l'unité et la paix dans la congrégation.

Il semblerait néanmoins que certains s'opposaient à cette instruction de Paul, parce qu'ils voulaient marier leur fille. Paul corrige la situation en leur disant, dans les versets 36 à 40 : « *Toutefois si quelqu'un croit que ce soit un déshonneur pour sa fille de passer la fleur de son âge sans être mariée, et s'il faut qu'il en soit ainsi, qu'il fasse ce qu'il voudra, il ne pêche point ; que les filles se marient. Mais celui qui reste ferme dans son cœur, qui n'est pas contraint, qui au contraire est maître de sa volonté, et qui a décidé en son cœur de garder sa fille, fait bien. C'est pourquoi celui qui marie sa fille, fait bien ; mais celui qui ne la marie pas, fait mieux. La femme est liée à son mari par la loi tout le temps qu'il est en vie ; mais si son mari meurt, elle est libre de se remarier à qui elle veut, seulement que ce soit **selon le Seigneur**.*

Toutefois, elle est plus heureuse, selon mon opinion, si elle demeure comme elle est. Or, je crois que j'ai aussi l'Esprit de Dieu. »

Pour résumer ce que nous venons d'étudier, voici ce que Paul dit aux Corinthiens : « Je ne veux pas savoir si vous en étiez à votre 5^{ème} ou à votre 10^{ème} mariage quand Dieu vous a appelé ; vous êtes maintenant dans l'Église où une personne convertie ne divorce plus. Réconciliez-vous ou bien restez sans vous remarier. » Quand ces Corinthiens sont devenus des chrétiens, Paul les avaient baptisés **comme ils étaient**, car ils se sont repentis de leurs **péchés passés**, et le sang de Christ a tout **effacé**. A partir de ce moment, ils devaient vivre en nouveauté de vie, et ne plus recommencer, ce qu'ils faisaient **avant** leur conversion. Pour ce qui était de ceux où Dieu avait carrément brisé et annulé leur lien de mariage à cause de la personne non convertie, Paul est très prudent dans son instruction. Le ou la chrétien(ne) est libre de se remarier à qui il ou elle veut, seulement, que ce soit **selon le Seigneur**. En d'autres mots, n'allez pas dans le monde pour vous chercher un mari ou une femme. Vous allez tomber dans le même piège d'où vous venez à peine de sortir. Mariez-vous selon le Seigneur avec un **converti**.

Nulle part dans le Nouveau Testament, vous verrez un passage où c'est le chrétien qui doit réparer ses péchés passés pour être sous la GRÂCE. Si nous pouvions le faire, nous n'aurions aucun besoin du Sacrifice de Jésus sur la croix. On pourrait se sauver tout seul. Ceux qui prêchent cela, connaissent très mal la Miséricorde de Dieu et la profondeur de Son pardon. Voilà pourquoi ils mélangent une multitude de versets sur les déclarations de Jésus à des **non** convertis, pour leur faire dire ce qu'ils veulent bien enseigner. Au risque de me répéter, rappelons-nous que les Épîtres de la Nouvelle Alliance sont adressées à des **convertis**. Plusieurs religions les ont utilisées pour faire une bouillie qu'eux-mêmes ne comprennent pas. Néanmoins, ils se promènent avec la Bible en main, dans leurs assemblées, en déclarant : « Voici ce que l'Éternel dit. » Et la confusion règne, et Satan danse de joie.

Quand nous sommes venus à Christ, nous étions impétueux, immondes et méprisables par toutes sortes de péchés. L'adultère n'est pas le **seul** péché qui existe. Le vol, la convoitise, le meurtre, le viol, la violence sous toutes ses formes, et j'en passe, sont tous des péchés. « *Et le salaire du péché, c'est la MORT !* » (Mort

éternelle.) Le meurtrier qui se convertit, peut-il défaire son péché, et ramener sa victime à la vie ? L'homme qui en est à son deuxième mariage et que Dieu appelle doit-il répudier sa deuxième femme pour se remarier avec sa première qui s'est probablement remariée à son tour et ne veut plus rien savoir de cet homme actuellement converti et pourtant transformé ? Il y a des religions qui prêchent cela et bouleversent ceux qui cherchent la vérité et qui veulent plaire à Dieu. Donc, au lieu de régler un problème, ils en créent un autre. Dieu pardonne, même le meurtre. Pourquoi ? Parce que Jésus a déjà payé la rançon pour notre esclavage au péché. Nous avons été rachetés à GRAND PRIX. Très peu de religions semblent comprendre cela et forment des doctrines locales qui peuvent détruire ceux qui, en toute honnêteté, voudraient se joindre à leur congrégation.

Dieu, qui est venu vivre dans la chair humaine en la personne de Jésus — Lui qui n'a jamais péché — a versé Son sang pour effacer NOS péchés, pour ensuite nous offrir le salut gratuitement. « *Car il n'y a de salut en aucun autre. Car il n'y a sous le ciel aucun autre nom [que celui de Jésus], qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés* » (Actes 4:12). Dieu sauve-t-Il à moitié, aux trois quarts ou sauve-t-Il **complètement** ? Quand Dieu pardonne, il ne nous commande pas de corriger nos péchés passés. Dieu nous dit de **ne pas recommencer** à faire ce que nous pensions correct dans le monde. Le nouveau converti ne fait plus partie du monde, il appartient à Christ. Tous ses péchés **passés** sont pardonnés. Et Jésus nous dit : « *Ceux que le Père m'a donnés, personne ne les arrachera de Ma main.* » Méditez là-dessus. Pensez-vous vraiment pouvoir corriger un seul péché par vous-même ? Si vous vous convertissez, alors que vous êtes dans un deuxième mariage, pensez-vous pouvoir corriger votre péché d'adultère en en commettant un autre, en **divorçant** ? Montrez-moi un seul verset où **Dieu** vous **demande** de faire ça ? Jésus nous dit de venir comme nous sommes et de continuer ensuite dans un renouvellement de vie, sans regarder en arrière.

Notez que la conversion ne nous donne pas la permission de continuer de pécher parce que nous sommes sous la grâce. Un péché demeure toujours un péché. Méfiez-vous des pasteurs qui vous disent le contraire. L'apôtre Jean parle ici à des convertis, et pourtant leur dit : « *Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et **si** quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le Juste. C'est Lui qui est la propitiation pour nos péchés ; et non*

*seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. Et par ceci nous savons que nous l'avons connu, savoir, si nous **gardons** ses commandements. Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde point ses commandements, est un **menteur**, et la **vérité** n'est point en lui. Mais pour celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu est véritablement parfait en lui, et à cela nous connaissons que nous sommes en lui. Celui qui dit qu'il demeure en lui, doit aussi marcher comme il a marché lui-même »* (1 Jean 2:1-6). Voilà ce que le chrétien **doit** faire quand il pèche.

Si un homme et une femme convertis se rencontrent et se marient selon le Seigneur, le couple doit reconnaître que, pour eux, le mariage est pour la vie, que seul la mort peut le dissoudre. Le divorce n'est plus une porte de sortie. Si un des deux décide de divorcer et de se remarier, il ou elle devient adultère. L'instruction biblique est de se réconcilier, même si d'un commun accord le couple devait se séparer pour vaquer à la prière et au jeûne, mais de revenir ensemble afin de ne pas être tenté par le diable. Donc, la conversion soutient aussi un engagement éternel qu'on doit prendre très au sérieux avant de s'engager. Le mariage doit alors se faire avec un cœur pur, en voulant honnêtement obéir à Dieu, et en aimant fidèlement son conjoint jusqu'à la mort. Et Dieu, directement impliqué dans ce mariage, juge les deux au cœur.

Cette instruction s'applique encore plus à celui qui doit instruire les enfants de Dieu. Voilà pourquoi Paul nous déclare ceci dans **1 Timothée 3:2** : « *Il faut donc que l'évêque soit irrépréhensible, **mari d'une seule femme**, sobre, prudent, rangé, hospitalier, capable d'instruire* ». Croyez-le ou non, il y a des « pasteurs » ou qui se disent enseignants de la Parole pour dire qu'un ministre ne peut avoir qu'une seule épouse dans **toute sa vie**, en se basant sur ce simple verset. Voilà ce qui se passe trop souvent chez ceux qui prêchent, mais refusent de joindre plusieurs versets sur le même sujet afin d'avoir plus de vérité. Ce que Paul voulait vraiment nous dire, c'est de faire attention à ceux qui prêchent d'avoir une seule femme alors que le ministre se permet d'en avoir plusieurs, comme chez les Mormons. D'autres ont une femme officielle et deux ou trois maîtresses dans les coulisses.

Le pasteur n'a aucun droit de plus devant Dieu. Il doit servir d'exemple ! Voilà pourquoi l'apôtre Jacques fut inspiré d'écrire ceci : « *Mes frères, qu'il n'y en ait **pas** parmi vous beaucoup qui enseignent, car nous encourrons un **jugement** plus **sévère*** » (Jacques 3:1). Si le ministre devenu veuf en décide ainsi, il est libre de

rester seul après le décès de son épouse. Paul malgré cela nous dit très clairement que, quand un des époux meurt, l'autre n'est **plus lié** et a alors le droit de se remarier, car seule la mort peut dissoudre le mariage. Utiliser un seul verset pour s'établir une doctrine personnelle, c'est piétiner sur un fondement très mince qui devient très dangereux, surtout qu'avec la Bible en main, ces gens se permettent de dire « Dieu a dit ». Jésus a fondé Son Église sur le roc qui, lui, est éternel. Jésus Lui-même a dit : « *Vous les reconnaîtrez à leurs fruits* » (Matthieu 7:16). Regardez-les agir et ils finissent toujours par se dévoiler eux-mêmes.

Saviez-vous que Pierre avait déjà eu à confronter ce problème au premier siècle ? Alors, Pierre déclare ceci, encore une fois à des **convertis** « *Et croyez que la longue patience de notre Seigneur est votre salut, comme **Paul** notre frère bien-aimé vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée ; et comme il le fait dans **toutes** ses épîtres, quand il y parle de ces choses ; parmi lesquelles il en est de difficiles à entendre, que les **personnes ignorantes** et mal assurées **tordent**, comme les autres écritures, à leur **propre perdition**. Vous donc, bien-aimés, qui êtes **avertis**, soyez sur vos gardes, de peur qu'entraînés par l'égarement des impies, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté. Mais croissez dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui soit gloire, et maintenant, et pour le jour d'éternité ! Amen* » (2 Pierre 3:15-18).

Pour tous ceux qui veulent s'engager dans la voie du Seigneur, ne me croyez pas sur parole. Vérifiez tout ce qui est enseigné dans ce message avec **votre** Bible en main avant de vous engager, car ce contrat avec Dieu n'est pas toujours facile, mais Son Esprit est toujours là pour nous instruire et nous guider. Notre plus grande assurance nous vient cependant de Jésus Lui-même qui nous déclare, dans Matthieu 24:13 : « *Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera **sauvé**.* » La récompense de ceux qui sont prêts à persévérer jusque la fin de leur vie sera **éternelle**. À ceux qui prendront volontairement cette décision, que Dieu vous garde, vous protège et vous bénisse continuellement dans **votre** cheminement vers Son Royaume à venir, pour bientôt j'espère.